

Comment servir

L'ÉTUDIANT

Par une ironie singulière des choses la jeunesse, qui est toujours si impatiente de servir, ne peut se livrer à l'ardeur qui l'anime. Téméraire, elle se lancerait volontiers à l'assaut, avec emportement. Le poids des échecs n'alourdit pas son élan, et la prudence, cet enseignement des défaites, ne tempère pas l'audace de ses désirs; son désintéressement, sa sincérité, sa confiance la rendent exigeante envers les hommes et sont des gages de la pureté de ses intentions. Elle ne ménage personne, n'ayant jamais appris l'opportunisme et la complication des choses sociales, elle sacrifie, sans y penser, son intérêt personnel à des intérêts plus généraux parce que la lutte pour la vie ne lui a pas enseigné l'égoïsme. Le sang afflue à ses veines, les idées généreuses à son intelligence, et devant l'obstacle imposé à sa fougue, elle piétine, elle se cabre, elle se révolte.

Il est bon pourtant que la jeunesse fréquente encore l'austère salle d'étude, se munisse d'un gagne-pain et se rende digne d'une fonction sociale avant de commencer sa carrière. Une tâche précise occupe les puissances de ceux qui ne veulent pas vivre en parasites : elle emploie des efforts qui, autrement, se disperseraient ou se perdraient dans le vide. De plus, nos facultés accomplissent un travail plus considérable lorsqu'elles sont disciplinées et développées par l'exercice. Les expériences de l'âge détournent encore des entreprises vaines où s'useraient les jeunes énergies et le regard distingue mieux les choses essentielles lorsque le champ de la vision est débarrassé des illusions

encombrantes. On agit alors dans la vérité de la vie. D'ailleurs, l'allégresse des premiers jours de combat se dissipe vite en face des difficultés. Pour une heure de charge panachée et glorieuse dans la plaine, il y a toujours des mois de tranchées, les pieds boueux, sous le ciel sombre et bas. Et ce serait une inévitable désertion si une volonté bien entraînée n'ordonnait pas aux forces de l'esprit de continuer, sans relai, l'œuvre obscure des préparations.

Bref, avant de servir, l'étudiant doit apprendre à servir. Tel est son devoir le plus absolu et le plus pressant. La société attend de lui la compétence professionnelle, la culture générale et l'énergie dominatrice. En cultivant son intelligence et sa volonté, il se rend digne d'une élite.

Il n'y a pas de moyen de faire jaillir une telle élite du sol à le frapper du pied. Elle n'est pas un produit de l'Université seule. La famille, le collège, le milieu, la concurrence sont des facteurs indispensables dans sa formation. On lui demande tant de choses, produire, stimuler, diriger et instruire que l'enseignement universitaire ne peut suffire à tant d'éducatons. Le rôle de l'Université, c'est de fournir, selon le mot d'Étienne Parent, les « établissements éducationnels appropriés à tous les genres d'études que demande la civilisation portée à sa plus haute puissance. » Sa spécialité est de former des spécialistes, de compléter une œuvre commencée par d'autres. Si elle réussit et que chacun devient compétent dans sa profession nous pouvons arriver à un état social où, la division du travail étant observée, notre race sera invulnérable partout. La collaboration de l'étudiant est indispensable à l'exécution de ce dessein. Il doit d'abord bien choisir le domaine d'activité qui lui convient. L'homme n'est pas ainsi fait qu'il puisse occuper toutes les positions. Ce que nous sommes destinés à faire nous le faisons bien, nous le

faisons avec amour, avec joie. Un idéal se lève au-dessus de notre travail, conforme à lui et qui plane en avant et nous attire. Il impose, à l'intérieur de notre être, une espèce de discipline inconsciente qui, à toute heure, tourne nos aspirations vers le même but. Il absorbe constamment notre temps, nos désirs, nos pensées, nos rêves et s'efforce d'user notre vie pour se réaliser. D'un autre côté, si nous ne livrons pas le combat de la vie sur notre propre terrain non plus qu'avec nos meilleures armes, nous perdons vite la confiance en nous-mêmes et le goût de la lutte. Celui qui n'aime pas sa profession n'aura pas le courage des études continuelles et incessantes. Les cours des professeurs ne sont qu'un canevas qu'il faut développer par des lectures et le travail personnel. Cette seconde tâche, laissée à l'initiative de chacun, ne sera jamais accomplie si un attrait ne nous y porte. Il est pourtant indispensable de ne la pas négliger : pour servir sa race, à son poste, connaître bien le maniement de l'arme qu'on a acceptée.

Mais comme le rappelait avec tant d'autorité M. Antonio Perreault, dans un récent article, le professionnel doit s'occuper des œuvres de l'esprit et l'étudiant se préparer à en produire, à les goûter, à les servir. Il y a peu d'arguments à apporter en faveur de la culture intellectuelle et qui ne persuadent que ceux qui sont déjà convaincus. Elle développe plus complètement l'individu, le rend moins matériel et moins grossier, elle lui donne de la spiritualité et l'affine. Elle exalte ses facultés, lui forme une sensibilité plus vibrante, sensible aux émotions nobles seulement, aiguisée si bien son intelligence qu'elle aperçoit beaucoup plus de rapports entre les choses et voit plus clair, plus juste et plus loin. C'est dire qu'elle rend capable de jouissances émotives très relevées, de pensées originales et solides,

augmentant ainsi la capacité des individus et leur valeur sociale.

Mais quelle sera cette culture ? Une culture générale française est la condition indispensable de toute œuvre puissante en littérature ou dans les arts. Elle s'adapte parfaitement à notre mentalité de latin. Si nous ne l'acceptons pas, nous serons arrêtés par des difficultés déjà résolues et nous perdrons le bénéfice de pensées, de doctrines et de méthodes qui fortifient l'intelligence, l'éclairent ou facilitent son travail. Nul n'est à même de dédaigner l'agrégat d'expériences sentimentales ou idéologiques déposé dans les livres français et de se payer le luxe de refaire les civilisations.

Cette culture est soumise à deux réserves, cependant. La réserve religieuse, d'abord. Quand les catholiques français la font eux-mêmes, nous ne pouvons l'ignorer pour la seule satisfaction de prouver notre amour pour la France. La littérature française renferme toutes les extrémités et il est vain de vouloir la faire accepter, d'un bloc, à un catholique. Nous en imposer le fanatisme est aussi ridicule que nous en imposer la haine. Et, quelques auteurs français préconisant des idées qui, injectées dans une race saine comme la nôtre, peuvent détruire sa santé morale, nous ne pouvons que gagner immensément à nous en défendre par tous les moyens.

La deuxième réserve est moins obligatoire et se présente ainsi. Un étudiant a lu beaucoup de livres. Il s'est mis en état de penser à hauteur de notre époque, d'agir selon les données actuelles des connaissances humaines. Il s'est assimilé convenablement les différentes matières. A travers cette culture, il a pris conscience de sa personnalité. Va-t-il battre la semelle sur place, sans d'autres inquiétudes ? Une question se pose : quoi penser ? Quoi

penser qui soit utile à ma race et à mon pays ? Quelle initiative entreprendre qui lui sera un bienfait ? Est-il tenu de faire d'autres études spéciales, s'il veut que son action ne soit pas vaine ? Est-il une culture qui lance à l'assaut de nos difficultés nos rêves en cohortes ? Est-il une autre culture qui lui permette de découvrir encore d'autres idées sociales, politiques, économiques, littéraires, morales ou religieuses ? de s'avancer, plus avant encore, seul et sans appuis ? Va-t-il se contenter de remettre sous la meule les idées des auteurs qu'il a lus, ou s'il y mettra en abondance des faits pour en tirer une substance nouvelle ?

Poser ainsi la question, c'est y répondre. L'étudiant qui veut agir et penser pour agir, doit connaître nos traditions afin de ne pas fausser l'orientation de sa race. Il doit connaître cette race elle-même et les événements de son existence. Nos besoins nous sont particuliers ainsi que notre situation. Nous avons nos voisins dont nous subissons l'influence, nos dangers auxquels il faut parer, nos propres destinées qui nous occupent. Pour survivre, nous sommes obligés à une discipline et à une adaptation. Les hommes qui veulent descendre des tours d'ivoire du rêve et laisser, derrière eux, un long sillage, se penchent toujours, chercheurs aux yeux clairs, sur le passé de leur race pour regarder les courants qui se mêlent et se nouent dans la grande mer de l'histoire.

Également, l'homme qui ne veut pas ériger sur le sable de branlantes constructions idéologiques ou délayer les pensées générales des autres, n'élève pas de murs impénétrables entre son intelligence et la réalité. L'imagination ne sait pas construire ses brillantes féeries, l'esprit édifier ses palais d'idées splendides lorsqu'ils n'ont pas amassé pendant des jours de rudes et grossiers matériaux. Et ce sont les choses qu'on observe et le milieu que l'on voit qui

fournissent à notre intelligence cette nourriture quotidienne.

« Tout est dit, et l'on vient trop tard », a dit La Bruyère. Alors les esthètes veulent réduire l'écrivain au travail de la forme. Ils répandent le bruit qu'il n'y a plus d'idées nouvelles. Mais La Bruyère lui-même a consacré tout son livre à se démentir. Et si nous regardons après lui, que de doctrines et d'idées nouvelles. Taine, Bergson, Auguste Comte, et Faguet et Bourget et Brunetière n'ont-ils fait que répéter les antiques idées? Et Maurice Barrès n'a-t-il revêtu de la splendeur de ses phrases que de vieux mannequins? Aussi longtemps que le monde évoluera, qu'il y aura un homme vibrant placé en face d'une chose, nous entendrons l'hymne qui n'a pas été chanté. Et tant que l'individu amassera dans sa mémoire les faits s'épanouira la floraison drue et robuste des idées universelles et nouvelles.

Et, pour résumer, nous avons besoin de la culture française pour nous cultiver, nous informer, de la culture canadienne pour agir et pour produire. Il n'y a pas d'antagonisme entre elles. Nécessaires toutes deux, elles se limitent cependant. Donner tout son temps à l'une aux dépens de l'autre, c'est rompre l'équilibre de notre formation, nous condamner à la stérilité de notre intelligence et de notre action ou nous interdire un complet développement. Et le jeune homme éprouvera un orgueil admirable à les fondre, dans une juste proportion, au creuset de son âme, à les étreindre, par un effort énergique de sa volonté afin de n'être inférieur à personne dans l'humanité en conservant, tout au fond de son cœur, une préférence pour sa race. Cette double culture est déjà pratiquée par les Canadiens-français et il ne s'agit plus que d'en prendre conscience et de l'organiser.

Et voilà bien de l'ouvrage pour l'étudiant ! Heureusement, il ne s'agit que de continuer un travail commencé au collège ou dans la famille. Ce n'est pas si facile déjà. On peut définir aujourd'hui l'Université de Montréal un établissement où quelques jeunes gens qui ont suivi un cours classique viennent apprendre un métier pour gagner leur vie, le plus tôt possible. Le devoir de la vie est le devoir primordial. Impossible d'y réussir sans la compétence professionnelle qui demande beaucoup de temps. A cette première difficulté viennent souvent s'en ajouter d'autres. L'étudiant est souvent un déraciné. Il est obligé de se former un goût et de se créer des goûts, d'acquérir le sens de certaines délicatesses et de s'affiner. Entouré d'une ambiance bienfaisante, il se frotterait de culture sans le savoir, mais les intellectuels ne sont qu'une minorité dans les salles des diverses facultés, et pour reprendre le terrain perdu, il devrait reléguer le principal au second plan.

La réforme la plus urgente est de rompre le cercle vicieux où nous sommes actuellement enfermés lorsque nous voulons faire répandre le goût des choses intellectuelles par ceux qui ne l'ont pas eux-mêmes. Par la tenue de leurs cours, quelques remarques glissées à propos, les professeurs ont le don de stimuler et de diriger leurs élèves, de leur ouvrir des horizons et de stimuler leurs activités. L'exemple aussi est un puissant encouragement. Ne manquent pas d'utilité non plus, les cercles littéraires ou artistiques. Ils sont indispensables pour enrôler les étudiants qui viennent des collèges de campagne. Ceux-ci ne trouvent que par hasard la protection dont ils ont besoin et se désintéressent des questions qu'ils aimaient à étudier, autrefois. Les élans qui retombent sur eux-mêmes brisent le ressort intime.

Il est possible, cependant, de retenir l'étudiant et de l'intéresser si on le connaît bien. Le Cercle Ville-Marie a obtenu ce genre de succès. Fondé à l'intention des anciens élèves du Séminaire de Montréal, il admet quelquefois des étrangers et c'est une faveur prisee que d'en faire partie. Dire qu'il est dirigé par M. l'abbé Maurault, c'est avouer la raison de son succès. Les membres se réunissent sur l'invitation du directeur, on cause, on y lit quelques travaux, sans formalités d'aucune sorte et tous les assistants sont heureux d'y retourner.

Ces cercles ne doivent pas tant être multipliés, qu'être adaptés ou organisés sur une échelle plus vaste. Tous les étudiants, en effet, ont besoin de continuer leur culture intellectuelle. Laisés à eux-mêmes, ils l'abandonneraient assez souvent. A la sortie du collège, l'ambition se fait plus précise, le but à atteindre plus déterminé. Il y a une tendance à ne plus donner à son effort qu'une signification personnelle. Tous les jours, la réalité coupe dans les ailes de l'idéal, qui s'affaisse. Une illusion qui tombe, c'est une force de moins pour poursuivre sa route. Alors, il est bon d'entourer le jeune homme d'une sympathie intelligente, de l'aider de conseils pour lui conserver des désirs plus larges et le souci des forces intellectuelles.

Mais l'intelligence, quelque développée qu'elle soit, n'est pas suffisante, à elle seule, pour imposer un bon usage de la vie. « A ce compte », nous dit Fadette, « quand nous connaîtrions la vérité, nous serions assurés d'y conformer notre vie. Nous pouvons raisonner admirablement et agir très mal. » Au temps de la jeunesse surtout, il ne suffit pas de bien penser pour se bien conduire. Chaque pas est une initiative et chaque action, un engagement. Les passions l'obscurcissent la lucidité de l'esprit et affaiblissent les résistances. « La perte de la foi coïncide toujours avec l'éveil

des sens », nous dit Louis Bertrand.» L'accoutumance aux brutalités de l'instinct finit par tuer la délicatesse du sens intérieur. Ce n'est pas la raison qui détourne de Dieu l'adolescent, c'est la chair. L'incrédulité ne fait que fournir des excuses à la vie nouvelle qu'on mène ».

Au milieu des mauvaises suggestions qui montent de sa chair ou de la rue, l'étudiant, pour résister sûrement, a besoin d'un motif qui soit suprême et d'une énergie sur-humaine. Pour être conséquent à lui-même, à ses principes, à sa foi, ce n'est pas même assez de sa volonté : tant de choses l'induisent à mal. Pour échapper aux dangers qui l'entourent, conduire sa vie en perfection, éviter les fautes qui seraient des empêchements, plus tard, rien n'est plus indispensable que les principes religieux ou moraux. Et celui-là seul est invincible qui sait vouloir en s'appuyant sur des forces supérieures à lui.

La plupart des hommes ne pensent plus même à se servir de leur volonté comme l'ouvrier qui aurait oublié l'existence d'un outil relégué dans une arrière-boutique. Une passion les entraîne et si elle est puissante, leur donne l'illusion de la volonté. L'illusion ne saurait être complète cependant. La passion est entrecoupée de dépressions, de défaillances, de hauts et de bas tandis que la volonté est plus unie, égale et soutenue. Celle-ci est soumise à l'intelligence, à la raison, exécute leurs décisions; elle contourne les obstacles, retient les forces à l'assaut, sur un point, les excite sur d'autres, ajourne les poursuites impossibles aujourd'hui; elle exige que l'homme travaille pour des causes qui le dépassent, lui impose des règles de conduite et la collaboration à des œuvres collectives. La passion, au contraire, n'écoute qu'elle-même, tâche aveuglement à sa fin, même à travers la destruction de l'homme qu'elle anime. Elle ne prend conseil que d'elle-même et si des

obstacles insurmontables viennent à l'arrêter, un jour elle est destructive à l'égal d'un fleuve en débâcle heurtant une digue solide. Elle est encore égoïste et rapporte tout à elle-même, elle est dure, féroce et brutale. Une passion ne limite pas une autre passion. Tour à tour, elles se satisfont, tandis que la volonté maîtresse des unes et des autres, les tient sous son contrôle et les attelle à des ouvrages de son choix. La passion, c'est l'entêtement et la volonté, c'est la ténacité.

L'étudiant qui a le désir de faire donner à ses facultés leur plein rendement est tenu d'exercer constamment sa volonté. « Jamais personne ne s'est donné la peine d'étendre et de conduire son esprit aussi loin qu'il pourrait aller », nous dit La Rochefoucauld. C'est le devoir des minorités, si elles veulent survivre, de conduire leur esprit plus loin que les peuples qui les entourent. Un tel devoir n'est possible que s'il est basé sur une doctrine religieuse qui établit l'ordre dans notre être et le rend invulnérable contre les accidents de la vie.

Avec le catholicisme, aucun échec ne décourage, aucune souffrance n'abat, aucun abatement n'a de durée. Il donne à ceux qui le pratiquent l'activité inlassable et continue. Il préserve de l'apathie en prescrivant la nécessité des œuvres et de l'action, de la révolte par son explication de la souffrance. Dans l'homme, il maintient l'équilibre, par une surveillance continuelle des désirs et des pensées et offre la meilleure thérapeutique contre toutes les maladies mentales. Nous savons avec lui ce qu'il faut attendre de bonheur sur la terre, nous nous résignons aux inévitables misères sans nous lancer éperdument, à travers les lois et les constructions sociales, à la poursuite d'impossibles âges d'or. De plus, le catholicisme, en habituant l'homme à se bien posséder par de continuelles victoires

remportées sur soi-même, l'accoutume aussi à bien avoir en mains toutes ses facultés et fait, de tout son être, un instrument souple manié par l'intelligence. Il donne même et renouvelle la confiance en soi-même parce qu'on est assuré d'un secours puissant. Notre religion hiérarchise encore les biens de ce monde, prescrit l'ordre dans lesquels ils doivent être recherchés, nous préserve ainsi du malaise, du trouble, de la série de déboires qui se rencontrent toujours quand nous cherchons une fin là où il ne faut voir qu'un moyen. Le catholicisme est ainsi apte à former des jeunes gens d'une belle tenue morale, loyaux et sains, forts de leur équilibre mental et de la joie pure qui s'élève d'une vie bien ordonnée.

Ensuite, il sera facile à l'étudiant d'éviter le vice qu'il commence à apprendre au sortir du collège : l'opportunisme. L'opportunisme se retourne contre celui qui le pratique. A ne plus oser dire ce que l'on pense, on en vient à ne plus penser pour ne pas entendre le reproche intérieur de la vérité qui demande à s'exprimer. C'est aussi un mépris de soi-même, une petite lâcheté qui en prépare de plus grandes.

Dans l'attente de l'action prochaine, l'étudiant n'a qu'à ramasser toutes ses forces, toutes ses affirmations, tous ses désirs, il n'a qu'à les choisir et à les unifier afin d'en faire une doctrine de vie pour marcher ensuite avec la fierté et l'orgueil de son âme merveilleuse.

Léo-Paul DESROSIERS.

LE SENS DE LA DIGNITÉ HUMAINE

La guerre de 1870, l'invasion prussienne qui suivit, et enfin la commune de Paris firent naître dans le cœur d'un grand nombre de Français, et plus spécialement d'un Robert, d'un Albert de Mun, d'un René de la Tour-du-Pin, un vif désir de rénovation morale. Et les fruits de leur généreux effort, au premier rang desquels on doit placer les cercles ouvriers, constituent une démonstration éclatante de ce que peut inspirer l'ardeur sociale.

L'amour de la Patrie, parfois simple et touchant, mais aussi souvent héroïque et sublime, que l'on retrouve chez tous les peuples, à travers tous les âges, fait assez voir également la valeur de la sève que produit en nous l'attachement au sol qui nous a vus naître, avec tout ce qui l'enveloppe : son atmosphère, ses traditions, ses grandeurs et son avenir.

La foi religieuse et la flamme patriotique sont certes, des vertus précieuses, capables d'alimenter et de soutenir les plus nobles et les plus fécondes activités. Mais il y a entre le zèle social et le patriotisme un sentiment humain, qu'il est bon de nourrir et de développer : le sens de sa dignité.

On ne songe pas assez à l'exploiter au bénéfice des intérêts généraux de la société. Il est pourtant inspirateur de beauté, de grandeur, d'ordre et d'équilibre. Aussi allons-nous l'analyser, en faisant voir les conséquences fâcheuses qui résultent de sa déformation et de son absence, en indiquant aussi ses heureux effets.

Avoir le sens de sa dignité, c'est, pour l'individu, avoir conscience de ce qu'il y a de beau, de grand en soi-même, et s'en souvenir dans tous les actes de sa vie, grands et petits. Comme il n'y a rien de stationnaire en nous, depuis les cellules matérielles qui nous forment jusqu'aux mouvements de notre cœur et de notre volonté, on voit sans peine, qu'avoir le sens de sa dignité, c'est tendre vers une plus grande perfection.

Toute collectivité a donc intérêt à cultiver un tel sentiment dans les membres qui la composent. Mais, notre peuple a-t-il vraiment besoin de cet aiguillon? Certes oui. Souvent, hélas! nos gens manquent de fierté ou font preuve d'un sens de l'honneur déformé. Ils acceptent trop facilement notre défaite de 1760 et les conséquences que les vainqueurs en font découler pour les vaincus. Autrement, pourquoi tant d'hommes de formation, de conditions, de milieux fort divers se contenteraient-ils d'un rôle inférieur, même chez eux, en plein Canada français? Sans doute, la race connaît de vaillants fils, ne craignant ni l'adversaire, ni les combats, mais un grand nombre manquent de ressort moral, au point de marcher la tête baissée, « en crachant presque sur soi », comme le disait La Bruyère de Phédon, même quand le forum est désert.

Nos compatriotes oublient trop facilement qu'ils forment, en qualité de Canadiens français, une nationalité distincte dans le monde. Il ne tient pourtant qu'à chacun de nous, maître ou serviteur, dont l'ensemble forme la race entière, de développer les qualités, d'étendre la réputation, l'influence de la collectivité.

Notre manque de fierté, qui se manifeste par une foule d'actions et d'omissions, les unes graves, les autres, simplement ridicules, devient tragique à ses heures : quand il nous envahit au point de nous faire perdre toute confiance en

nous-mêmes. C'est alors la déroute complète. Cet officier de retour du front, qui avouait en plein tramway avoir fondu de honte pour *sa race* parce qu'en France et en Italie, il avait rougi de *son langage à lui* — et pour cause — en est un exemple topique.

C'est ce déplorable état d'âme, aggravé par l'utilitarisme plat et trivial, qui nous a fait donner à la langue anglaise la place disproportionnée qu'elle occupe dans notre Province. Avec tant soit peu d'envergure d'esprit et de la dignité il eût été si facile de conclure en tout temps qu'un Québec aussi français que possible était une force pour nous. C'est en effet une force pour nous que d'exiger du français dans les services d'utilité publique, au téléphone, dans les magasins. Depuis qu'un effort sérieux a été fait dans ce sens, nos villes ont revêtu, par leurs seules affiches, un caractère plus français, sans compter que nos compatriotes ont trouvé des débouchés nouveaux, les unilingues anglais ne pouvant soutenir la concurrence. Trop longtemps hélas ! nous avons dit et laissé dire naïvement que l'anglais est « la langue des affaires » et qu'il faut à cause de cela, le faire apprendre à nos enfants ! D'abord a-t-on songé qu'à partir du moment où tous les Canadiens français sauraient l'anglais, il n'y aurait plus lieu pour les Anglais d'apprendre le français ? — rappelons-nous donc qu'un pays peut être bilingue, mais qu'un peuple ne l'est pas.

Enfin, il est faux de dire que chez nous, l'anglais est la langue de commerce. La langue commerciale d'un pays c'est la langue de ce pays. Il n'y a que les peuplades inférieures, dont la civilisation est incomplète, qui peuvent être contraintes de se servir d'une langue étrangère dans une sphère particulière de leur activité. En France, en Angleterre, en Italie, en Espagne, la langue du commerce, c'est la langue du pays.

Cessons donc de fatiguer le cerveau de nos enfants avec l'étude excessive de la langue anglaise, qui ne doit être chez nous qu'une langue seconde; ne commettons pas l'erreur de saturer les écoliers d'anglais avant de leur faire apprendre le français, si nous voulons qu'ils connaissent au moins une langue comme il faut. D'ailleurs, faire apprendre l'anglais à tous les Canadiens français, c'est travailler directement au déracinement de la race, en faisant tomber les barrières des routes vers les villes. Il est pourtant bien nécessaire de garder les nôtres dans leur patrie, sur la terre de nos campagnes.

Enfin pourquoi nous montrer incapables de tirer partie d'une situation nouvelle, qui nous est favorable? N'entend-on pas dire, tous les jours, par les Anglais, qu'il leur faut maintenant parler le français dans le Québec, pour gagner leur vie? Allons-nous reculer devant un terrain conquis, au lieu de travailler à accentuer ce mouvement avantageux?

Déployons notre activité d'une façon intelligente et conforme à nos besoins ethniques, même dans la poursuite des biens de la fortune. Surveillance et défense de ses intérêts personnels ne doit pas être synonyme de mépris des intérêts de sa race. L'avantage bien compris de la collectivité, c'est le bien des particuliers.

Comment se conduisent les autres peuples?

Nous ne voulons pas proposer ici à l'admiration de personne les nombreuses canailleries ni les promesses tapageuses des politiciens conçues et parfois... exécutées, pour atteindre une fin électorale. On se souvient encore de la funèbre menace que M. Lloyd George suspendit sur la tête de l'ancien empereur d'Allemagne au cours des dernières élections anglaises. M. Louis Barthou l'a rappelée récemment à la Chambre française en déplorant que les Alliés,

après avoir inscrit cet argument électoral à leur propre programme, se rendirent à la demande du même ministre anglais pour accorder à l'Allemagne le droit de poursuivre elle-même ses coupables, bien que ce droit lui fût longtemps refusé.

Que font les autres peuples ? avions-nous demandé. Ils voient et défendent systématiquement leur intérêt. Ils y mettent même de l'exagération. Certaines grandes nations, tout en « aidant » les peuples de l'Orient à « réorganiser » leurs gouvernements et à « rectifier » leurs frontières ne négligent pas complètement leurs propres relations commerciales. On pourrait même en citer quelques-unes qui portent de ce temps-ci un très vif intérêt aux puits de pétrole de la Russie, de la Palestine et de la Mésopotamie.

Sans doute, cela c'est l'excès opposé du nôtre. Mais s'il faut tomber dans un excès, nous préférons, à la vérité, celui-là. Il est en tout cas plus conforme au rôle naturel de la société civile, *societatis auctoritas civium jura protegere debet*.

Les peuples, moins toujours les Canadiens français, savent même voir dans les événements étrangers les plus simples, dans les actions les plus ordinaires des autres, le facteur utile ou dangereux à ses intérêts. L'Allemagne impériale n'a-t-elle pas voulu utiliser à son profit le flamboyantisme ? Von Bissing profita de l'occupation militaire pour créer l'université flamande de Gand, et il paraît prouvé que la reine Wilhelmine de Hollande en félicita l'Allemagne. De son côté, la France repousse avec indignation tout ce qui pourrait contribuer à faire de la Hollande, la patrie « culturelle » de la Flandre française.

Nous signalons en passant cet épineux problème non pour le résoudre, mais pour en conclure qu'il serait temps, pour nous, de faire preuve de vigilance et de perspicacité,

si nous n'entendons pas abandonner les positions acquises. Le secours nous est-il déjà venu de l'extérieur? C'est chacun pour soi dans la grande famille des peuples. La division des Alliés à la conférence de la paix, souligne cette vérité assez brutalement.

Si la pensée de la dignité humaine pouvait nous pénétrer davantage, elle aiderait assurément à avoir de la mesure. Et des résultats heureux se feraient bientôt sentir dans toutes les sphères. Ainsi, on comprendrait mieux qu'il est urgent du point de vue architecture, de servir avec méthode et entraînement, la cause du beau. Cela comporterait peut-être du même coup une guerre ouverte au mauvais goût. Et il faudrait nous en réjouir. Le laid ne s'étale-t-il pas déjà chez nous avec trop de liberté au détriment de notre originalité et de notre réputation.

M. Herriot fait observer qu'en 1913 plus d'un million de touristes ont visité le Mont Blanc, et il ajoute que si trois millions de voyageurs, au cours des trois premières années de paix, séjournaient chacun trois jours en France, avec un coefficient de dépense moyenne de cent francs, ce seraient neuf milliards d'or qui rentreraient dans son pays. C'est une vérité évidente. Mais une vérité dont nous devrions chercher à tirer partie. M. Montpetit, qui citait récemment ce raisonnement de M. Herriot, conclut ainsi : « Et voilà pourquoi, disons-le en passant, nous n'aurions jamais dû raser le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié, et pourquoi nos banques devraient s'intéresser au développement de notre industrie hôtelière ».

Puisque nous faisons également appel aujourd'hui au bon goût, à l'esprit artistique de nos compatriotes, demandons-leur d'abandonner en particulier la mauvaise habitude d'imiter... de loin — ce qui est déjà une infériorité — la physionomie extérieure du pays de nos voisins les Yan-

kees, dont les gratte-ciel des grandes villes et les disgracieuses affiches électriques, par exemple, gâtent si complètement l'effet de leurs beaux monuments.

En qualité de latins nous devrions donner à nos villes l'attrait des cités latines de l'Amérique du Sud. Pourquoi ne pas apprendre à profiter de la valeur artistique et économique du bon goût et de l'originalité? La chose est d'autant plus facile que dans notre atmosphère viciée le bon goût est lui-même une originalité.

Développer le sens de sa dignité, c'est aussi travailler à l'épanouissement du sens de l'honneur. Un tel effort n'est certes pas sans mérite; il est même très précieux du point de vue des intérêts supérieurs d'une collectivité et peut-être, surtout, d'une minorité.

Un vieux planteur et vendeur de tabac des environs de Montréal, nous apprit, l'an dernier, par quels procédés il avait formé et développé sa nombreuse clientèle: « Je n'ai jamais trompé tant soit peu, dit-il, un seul acheteur. M'arrive-t-il de manquer d'une qualité particulière de tabac, au marché Bon-Secours, où j'écoule ma marchandise depuis plus d'un tiers de siècle, que je le déclare ouvertement. Mais, ce n'est pas assez, poursuivit-il, de ne pas tromper son client, il faut le satisfaire. Aussi dans ce cas, je lui offre invariablement l'envoi par la poste du tabac qu'il demande ».

Ah! si cette exactitude, ce désir d'obliger l'acheteur étaient les caractéristiques du vendeur canadien-français, quels facteurs économiques, quelles sources de succès et de prospérité ce serait pour nous.

Notre concurrence deviendrait bientôt générale; et elle serait d'autant plus formidable que les Yankees, nos voisins, ont une réputation de très mauvais vendeurs.

Par malheur, ces procédés commerciaux des États-Unis sont ceux du Canada, et en disant du Canada, nous parlons du pays tout entier, y compris le Québec. Les Canadiens français se trouvent donc, à ce titre, doublement noyés dans les grands tous canadien et nord-américain. Voilà pourquoi nous désirerions si vivement que nos gens tirent de cette ambiance l'avantage économique dont nous parlions plus haut.

Le mal que nous venons de souligner, c'est celui qui menace nos financiers, nos commerçants, nos industriels, ceux qui possèdent l'or et qui s'appliquent à le faire fructifier. Ceux-là sont, hélas ! si souvent placés entre leur intérêt personnel et la cause de la race.

Mais à côté de ces derniers se trouvent les catholiques sociaux — constituant un puissant facteur, dont nous sommes pratiquement les seuls à bénéficier en Amérique — les membres de nos sociétés patriotiques et charitables, qui se donnent, eux, pour tâche, d'abord de rétablir dans la mesure de leurs forces l'équilibre moral et matériel si constamment rompu, et ensuite de faire fleurir les plus hautes aspirations de la grande famille française du Canada. Il va sans dire que leur concept du devoir et de l'honneur est plus naturellement pur et désintéressé.

Si nous pouvions orienter ces deux groupes vers un même idéal net, précis, et lumineux au point d'élucider dans chaque esprit la question des moyens à prendre dans les cas imprévus, quelle force nous aurions à notre service ! Nous en bénéficierions abondamment... tout en étant fort utiles à l'Humanité, dont on a tant parlé depuis la guerre, mais que l'on a si mal servie.

Pour tendre vers ce but il faut d'abord mettre de l'unité dans les esprits. Et pour mettre de l'unité dans les esprits, il faut commencer par déraciner la mentalité de vaincu et de

colonial, qui caractérise encore un trop grand nombre des nôtres. Le sens de sa dignité peut déterminer une bienfaisante réaction, une réaction qui produise la détermination de vouloir, malgré les difficultés, le bien, la grandeur, la prospérité et l'indépendance de l'ensemble de notre groupe ethnique. Ayons-y donc systématiquement recours. Revenons-y souvent. Ne se trouve-t-il pas à quelque degré, ce noble sentiment, au fond de toute âme ? Et associons-le à la ténacité. Ce ne fut pas en vain que les Français ont gardé le deuil de Strasbourg dans leur cœur et jusque sur la place de la Concorde à Paris ! Leur obstination les a conduits à la résurrection de l'Alsace. Il faut suivre cet exemple.

« Victoire égale volonté, soutient le plus grand des capitaines modernes, une bataille gagnée, c'est une bataille où l'on ne veut pas s'avouer vaincu ». C'est le même maréchal Foch qui assure que « la victoire va toujours à ceux qui la méritent par la plus grande force de volonté et d'intelligence ».

Ces vérités s'appliquent à nous comme aux autres.

Dans la *Naissance d'une Race*, M. l'abbé Groulx a prouvé l'existence de notre personnalité distincte à ceux qui l'ignorent ou qui la nient. Il est bien permis de faire des vœux pour que notre race, après avoir pris conscience d'elle-même, dirige sa volonté vers le développement, l'épanouissement de ses justes aspirations. Notre patriotisme est certes, tout désigné pour inspirer ce noble élan ; mais le sens de la dignité humaine peut le seconder puissamment. Demandons à l'un et à l'autre de ces facteurs, la force si nécessaire dont ils disposent.

Anatole VANIER.

« CANADA »

ORIGINE ET ETYMOLOGIE DE CE MOT

(Suite)

Sommaire : Les listes de Jacques Cartier — Préparation de la thèse de l'abbé Cuoq. — Le peuple de Stadaccné était Algonquin. — Appellation géographique.

II

Le mot « CANADA » avait certainement résonné en France avant le deuxième voyage de Cartier. Comment voulez-vous que Domagaya et Téguragny vinssent à désigner autrement leur pays, quand ils avaient à en parler, ces deux jeunes sauvages ? Ils parlaient de « chez eux » comme c'est tout naturel à un absent.

Tenez, l'autre jour, entre Montréal et Ottawa, je rencontre dans les chars un petit garçon avec sa mère et sept ou huit autres enfants, à peu près tous du même âge, ce qui me dispense de vous dire que c'étaient des Canadiens. Voulez-vous taquiner le petit espiègle, qui pouvait avoir quatre ou cinq ans, je lui demande : « Où restes-tu, mon petit garçon ? » Je pensais, comme Cartier, me faire donner sinon le nom du « *Royaume* », du moins, celui de la paroisse ; mais, nenni ; mon bambin, pas si bête, me répond :

« *Je reste chez nous.* »

Tenons-nous le pour dit, c'était la réponse que recevaient les Français trop curieux : « K'ANDA », et, comme on dit, « *le nom est resté* ». Cartier l'a apporté avec lui de France à son deuxième voyage. On n'en avait jamais entendu parler auparavant.

Le lieu natal de Téguragny et de Domagaya n'était pas Hunguedo. Les relations de Cartier portent qu'ils

furent reconnus en arrivant sur la Côte Nord par leurs compatriotes à qui ils se nommèrent.

On a prétendu que la langue parlée à Stadaconé et aux alentours était l'iroquois et que, par conséquent, les sauvages que Cartier a trouvés là étaient des Iroquois.

Sur quelles preuves fait-on reposer cette assertion ? Sur deux listes de mots indigènes recueillis par Cartier au cours de ses deux premiers voyages.

Le savant abbé Cuoq se fait le défenseur de cette opinion. Malgré la sincère admiration que je professe pour cet érudit, qui fut mon maître en linguistique indienne, je ne puis admettre sa thèse. Mais avant d'examiner au mérite la valeur intrinsèque de ces listes, je laisserai la parole à Charlevoix :

« Si les mémoires de Cartier, » dit cet auteur, « ont longtemps servi de guide à ceux qui ont navigué après lui dans le Golfe et sur le fleuve Saint-Laurent, il est certain qu'aujourd'hui ils ne sont presque pas intelligibles, parce qu'outre que la plupart des noms qu'ils avaient donnés aux rivières et caps, ont été changés depuis, on retrouve dans aucune des langues du Canada les termes qu'il en cite, soit qu'il les ait lui-même estropiés pour les avoir mal entendus, ou parce qu'ils ont vieilli avec le temps comme il arrive à toutes les langues vivantes, beaucoup moins cependant à ce qu'on m'a assuré sur les lieux, parmi les sauvages que parmi nous. Dans la vérité, la plupart des noms que les voyageurs nous donnent comme des noms propres, quand ils ne sont pas tout à fait de leur invention, n'ont pour l'ordinaire d'autres fondements que des mots mal compris ou entendus dans un sens tout différent que celui qui leur est propre. Si même aujourd'hui, que ces langues ont été étudiées et classifiées, on commet tant de méprises, que devait-ce être au temps de Cartier, qui arrivait en plein inconnu, et où

les signes à peu près seuls pouvaient servir de truchement ?
(Histoire de la Nouvelle-France, Livre I.)

Évidemment, si l'on s'en tient au jugement de Charlevoix, il n'y a pas grand fond à faire sur les listes de Cartier.

Cependant, puisque le savant abbé Cuoq porte la discussion sur ce terrain, nous allons l'y suivre :

La première liste est une sorte d'appendice au premier voyage. Elle contient cinquante-quatre mots.

De cette première liste, Cuoq extrait douze mots iroquois et en laisse trente-deux sans explication.

De ces trente-deux délaissés je recueille trente et un algonquins. La seconde liste contient cent quinze mots. On la trouve à la fin de la relation du second voyage.

De cette seconde liste, Cuoq tire dix-neuf mots iroquois, et on jette quatre-vingt-seize aux chiens.

De ces quatre-vingt-seize je ramasse quarante-neuf mots algonquins. Les quarante-sept qui restent, les prendra bien qui voudra. Je pense que ce sont des fragments égarés du langage que l'on parle dans la planète de Mars. Ils continueront à faire le désespoir des collectionneurs ou... des astronomes.

Dans tous les cas, je me contente de quatre-vingts que j'ai pu déterrer à la sueur de mon front. Ils sont bien vivants, quoique pas mal estropiés pour s'être fait marcher dessus pendant bientôt quatre siècles.

Vous aurez peut-être la curiosité de faire connaissance avec quelques-uns de ces ressuscités. C'est légitime :

	<i>Première liste</i>	<i>Seconde liste</i>	<i>Algonquin</i>
Le soleil.....	ISNEZ.....	ISNAY.....	KISIS
La lune.....	CASMOGAN....	ASSOMAHA....	KISIS-MOKAAN
La terre.....	CONDA.....	DAMGA.....	KA-ENDA
L'eau.....	AMÉ.....	AMÉ.....	G...AMI

Le bois.....CONDA.....KA-ENDA.
 Une montagne.....OGATCHA.....AK-W-ADJI
 Du cuivre....QUAQUETDAZÉ.....KAAKWAT-ASSIN

Et ça continue comme cela pour une centaine de mots. Je me bornerai à ceux-ci qui appellent quelques remarques.

Vous voyez que la *terre* et le *bois* sont dans les deux listes traduites par un même nom « CONDA ». Cuoq explique cette particularité par un *quiproquo*. C'est tout de même assez frappant. Pour le moment, je vous invite à bien vous mettre en mémoire ce « CONDA » que je vous expliquerai plus tard.

Le soleil : « ISNEZ » et « ISNAY » est bien le KISIS des Algonquins et l'« ISIS » des Égyptiens.

La lune : « CASMOGAN ». Voici, vraisemblablement comment la chose est arrivée : Un beau soir Cartier, avec un groupe de sauvages, contemplant le lever de la pleine lune. D'un geste il indique l'astre des nuits et demande à Matthias : Comment appelles-tu ça ? Le sauvage, en train de badiner, répond : « KISIZ-MOKAAN ». C'est le soleil qui se lève, et voilà comment cette pauvre lune s'appelle CASMOGAN.

Les Algonquins bien élevés appellent madame la Lune TIBIKISIS : le soleil de la nuit ; c'est plus galant.

Le cuivre rouge : CAQUETDAZÉ. Ce n'est pas une demoiselle DAZÉ, mais bien du cuivre rouge que Cartier a cru écrire dans son calepin ; cependant l'Algonquin lui avait dit : « KAAKWAT-ASSIN » : « la pierre coupante. » Savez-vous par quel hasard je suis venu à bout de démêler cette épellation-là ?

Je venais de lire dans les relations de Cartier ce qui suit : je le transcris au long parce que ledit passage contient

d'autres précieux renseignements à propos des prétendus Iroquois de Stadaconé.

La scène se passe en bas de l'Île-aux-Coudres. Cartier s'en retourne en Europe, avec le chef qu'il a capté par ruse.

« Pendant lequel temps vinrent plusieurs barques des peuples sujets du Dit Donnacona, lesquels venaient de la Rivière du Saguenay. Et lorsque par Domagaya feurent avertis de la prise d'eux et de la façon et manière comme on menoit le dit Donnacona en France, feurent bien estonnés, mais ne laissèrent à venir, le long des navires parler au dit Donnacona qui leur dit que dans douze lunes il retourneroit et qu'il avait bon traitement avec capitaine et les compagnons. De quoy tous à une voix remercièrent le dit capitaine et donnèrent au dit Donnacona trois paquets de peaulx de Bièvres et Loup marins avecque UN GRAND COUSTEAU DE CUIVRE ROUGE ».

Et voilà comment j'ai compris que le fameux CAQUET-DAZÉ, puisqu'il servait à faire de grands COUSTEAUX, devait renfermer la racine *coupante* et s'épeler en algonquin moderne KA-AKWAT-ASSIN : « ce qui est coupant la pierre », « la pierre tranchante ».

L'eau : AMÉ. Qui ne reconnaîtrait ici la racine AMI qui est si souvent employée en composition dans nos noms algonquins « TIMAGAMI, KINOGAMI, TEMISKAMING », etc. Pourtant Cuoq ne l'a pas vue. Une montagne : OGATCHA : C'est la racine, encore algonquine, « ADJI » pour « montagne », qui est ici bien en évidence dans cette terminaison ATCHA.

ADJI : { *Indibedji* : La montagne de la tête.
Wewebizon-adj : La montagne de la Balançoire.
Manitowadji : La montagne du diable.

Citons maintenant quelques cocasses traductions :

Seconde liste de Cartier Algonquin

Venez parler à moi....	ASSIGNY QUADDA DIA..	WISSINI ICKWATATIA
Donnez-moi à souper...	QUAZAHOAQUOA FREA..	KA AZOAKWA.. (FREA ? incompréhensible !)
Bon à manger.....	QUESANDE.....	KI WISSIN
Un homme malade....	ALOEDECHE.....	ENOEK DAC
Une poule.....	SAHOMGAHOA.....	MISSA OOM KAOWAWAN
A demain.....	ACHIDE.....	ACAIE
Taisez-vous.....	AOISTA.....	AWISTA

Voilà, pour le sûr, une liste de quiproquo, pourrait cette fois dire avec raison l'abbé Cuoq. Je vais tâcher de les débrouiller de mon mieux. Voyons :

De toute évidence nous avons affaire ici à des mots algonquins, mais, comme observe Charlevoix que nous avons cité plus haut :

« La plupart des noms... quand ils ne sont pas tout à fait de leur invention... ont pour fondement des mots mal compris ou entendus dans un sens tout différent de celui qui leur est propre. »

{	VENEZ PARLER A MOI....	} Algonquin WISSINI ICKWATATIA	{	Finissons de manger
{	ASSIGNY QUADDA DIA..			

{	DONNEZ-MOI A SOUPER..	} Algonquin KA AZOAKWA	{	Ce que j'ai fait rôtir sur le feu. Le mot <i>frea</i> est introuvable. A moins qu'on ait voulu faire FRIRE le rôti.
{	QUAZAHOAQUA FREA..			

{	BON A MANGER	} Algonquin: KI WISSIN	{	Tu manges.
{	QUESANDE.....			

{ UN HOMME MALADE }
 { ALOUEDECHE } Algonquin : ENOER DAC { Expression qui correspond à la locution française : *Oui, c'est bien vrai.*

{ UNE POULE }
 { SAHOGAHOA } Algonquin : MISSA OOM KA OWAWA { *Ecce quae habet ova.*

Voilà celle qui a des œufs. C'est une des meilleures.

{ A DEMAIN }
 { ACHIDE } Algonquin : ACAIE : C'est fait.

L'autre a compris : Tu reviendras demain : AISTA Alg. AWISTA. J'ignore si les Iroquois sont les auteurs de la loi du bâillon, mais j'ai appris, chez les Algonquins, que la manière polie de signifier à un orateur que son quart d'heure est fini, est KICKOWEN : « *Coupe ton discours* ». *Awis* ne s'emploie que pour les chiens. Ce mot ne signifie pas seulement : « *cesse de japper* », mais se complique de l'insulte : « *marche dehors* ». Mais comme ici le verbe se trouve à l'impératif réfléchi de la première personne plurielle, AWISTA veut gracieusement dire, dans la bouche d'un chien : « *Fermons-nous la gueule et sortons d'ici.* » Ces chiens de sauvages étaient du drôle de monde !

Il est temps que je coupe ici mon discours. *Ninga Kickowe*. Ces fameuses listes m'ont peut-être entraîné trop loin. Que serait-ce si je devais passer en revue les cent et quelques mots ? J'ai néanmoins cru nécessaire d'insister pour souligner l'inanité de cette prétention que Cartier n'avait eu affaire qu'à des sauvages iroquois.

Cela est inadmissible. Il est temps qu'on se le dise. Mais, dit, Cuoq, ces noms algonquins (car il admet en avoir

trouvé quatre (?) ont été donnés à Cartier par des Algonquins faits prisonniers des Iroquois. Ma foi, qu'en sait-il ? Ne pourrions-nous pas lui rétorquer l'argument pour ses quelques mots iroquois ? Si ses sauvages étaient des Iroquois avouons qu'ils étaient pas mal anglifiés, pardon... algonquinisés.

Dans tous les cas, une autre preuve, en faveur de ma thèse, se dégage clairement de certains passages des relations de Cartier, entre lesquels la citation que j'ai faite plus haut à propos du CAQUÉTDAZÉ.

On y voit le Seigneur Donnacona conversant avec ses sujets de la Rivière Saguenay auxquels il promet de revenir dans douze lunes. On a bien lu dans l'histoire que les vainqueurs algonquins ou iroquois faisaient le massacre de leurs vaincus, les emmenaient en esclavage, les brûlaient à petit feu; mais jamais, que nous sachions, ils n'ont fait reconnaître leur souveraineté par les tribus conquises, jusqu'à en faire de fidèles sujets. Si le peuple de Saguenay était algonquin, comme il est absolument prouvé, le peuple de Canada l'était aussi.

Tout le monde sait que, lors de son premier voyage, Cartier ne remonta pas le fleuve plus haut que la Baie Saint-Laurent, laquelle se trouve sur la Côte Nord, à peu près vis-à-vis de Matane.

A son second voyage, il dépasse Stadaconé et se rend à Hochelaga. Cuoq observe à ce sujet : « *Plus Cartier s'avance vers cette dernière bourgade, plus il lui semble qu'il s'enfonce en pays Iroquois* ».

Cette remarque, au point de vue adopté par Cuoq, me paraît assez singulière.

Que signifie ce plus ou ce moins, si ce n'est que l'abbé n'est pas bien sûr de son fait, à savoir que les gens d'en bas étaient des Iroquois ?

Rendu à Hochelaga, il n'y a plus de doutes, ce sont de purs et authentiques Iroquois, il l'écrit en toutes lettres. Mais qu'il renverse l'opération et dise :

Plus Cartier descend, moins il lui semble que le pays est iroquois, et plus ça, l'air algonquin, de sorte que rendu à Stadaconé, vous ne trouvez plus d'Iroquois du tout... peut-être quelques prisonniers?... Continuez plus bas jusqu'au Saguenay vous êtes en plein pays algonquin. N'est-ce pas cela?

Voilà donc, même d'après les admissions incidentes de l'abbé Cuoq lui-même, qu'entre Hochelaga et Saguenay, nous avons affaire à deux races différentes, même ennemies; lesquelles se fondent insensiblement l'une dans l'autre, à la manière des eaux douces avec les eaux salées à la traverse de Saint-Roch. Pas surprenant qu'on trouve un tel salmigondis dans les listes de Cartier.

Mais, une chose qui m'intrigue, c'est de savoir où cela cessait franchement d'être l'une ou l'autre. On y réussirait peut-être en essayant un petit calcul, comme qui dirait... à l'amiable. Voyons :

Entre les bouches du Saguenay et Québec, il y a trente-cinq lieues; entre Québec et Montréal, il y en a soixante. Cela ne doit avoir ni raccourci ni allongé depuis le temps de Jacques Cartier. Établissons un compromis : Distance totale : 95 lieues. La moitié : 47 lieues $\frac{1}{2}$. Différence ajoutée en haut de Québec : 17 lieues $\frac{1}{4}$. Cela nous mène donc à 17 lieues $\frac{3}{4}$ plus haut que Stadaconé. Cartier faisait finir son Canada à environ 15 lieues. Accordons à M. l'abbé Cuoq deux lieues et demie pour y planter sa clôture; et qu'il laisse mes Algonquins tranquilles « chez eux ». Autrement... nous aurons la guerre.

Il y a encore dans les relations de Cartier un passage qui me fait rêver :

Lorsque le capitaine maloin fit part à Donnacona, de son projet de voyage à Hochelaga; il souleva toute une tempête dans la bourgade. Donnacona, Teguragny, Domagaya et jusqu'au diable en personne, se mirent de la partie pour entraver cette entreprise.

Est-ce que cette jalousie montre bien des liens de parenté entre les deux peuples ?

Ce qui n'empêche pas Cartier de passer outre. Or, pendant que le capitaine français était à fraterniser avec les citoyens inoffensif, d'Oseraké, le Seigneur d'Hachelay, dernière bourgade de Canada, où Cartier était arrêté en montant, se rend sournoisement à Québec pour comploter, avec le diable et sa clique, la mort de tous les « *Canots de bois* »; tellement cette démarche des Français en pays iroquois avait déplu aux Algonquins. Ce qui prouve bien, n'est-ce pas, que les habitants d'Hochelaga et de Stadaconé appartenaient à une seule et même race. (?)

Un dernier trait historique pour démolir l'hypothèse des Iroquois à Stadaconé. C'est encore Cartier qui parle :

« Et fut par le dit Donacona montré au dit capitaine les peaulx de cinq testes d'hommes estendues sur des bois comme peaulx de parchemin, et nous dit que c'estoit des « TOUDAMANS » de devers le Su qui leur menoient continuellement la guerre. »

Or, ces « *Toudamans*, » comme tout le monde le sait, n'étaient autres que les « *Tsonnontouans* », l'une des plus féroces tribus iroquoises.

Et encore plus loin :

« Outre nous fut dit qu'il y a deux ans passés que les dits « Toudamans », les vinrent assaillir jusque dans le dit fleuve, à une isle qui est le travers du Saguenay, où ils étaient à passer la nuit, tendans aller à Hunguedo leur mener guerre, avecque

environ deux cents personnes tant hommes, femmes qu'enfants, lesquels furent surpris en dormant dedans un fort qu'ils avaient fait, où mirent les dits Toudamans le feu tout à l'entour, et comme ils sortaient, les tuèrent tous, réserve cinq qui s'échappèrent. De laquelle destrousse se plaignoient encore fort, nous montrant qu'ils en auroient vengeance.»

Ce qui précède démontre bien, n'est-ce pas, que ces pauvres diables de Canadiens, qui se cousaient des « *blagues* » avec les « *peaulx* » des Iroquois, et qui se faisaient massacrer par centaines, hommes, femmes et enfants, par les susdits barbares, étaient bien de la même famille ?

Résumons les positions respectives :

Au centre,, Stadaconé : *Algonquins*.

Au nord et à l'est, le Saguenay : *Algonquins*.

Au sud, les Toudamans : *Iroquois*.

A l'ouest : « *Oseraké* », (Hochelaga) : *Iroquois*.

Avec le sud, en guerre; avec l'ouest, en délicatesse.

Voilà ce que Cartier trouva dans le pays qu'il a visité et qu'il a appelé « la Nouvelle-France ».

Ces faits historiques en disent bien plus long que le mot iroquois « *Kanata* » et que les quelque trente vocables iroquois (peut-être ?) extraits des listes de Jacques Cartier par le savant abbé Cuoq.

C. A. M. PARADIS, Ptre, M. C.

(à suivre)

AUX PREMIÈRES QUI VINRENT DE FRANCE

Je songe souvent à vous, ô filles de France, qui, les premières, êtes venues en ce pays. Je songe à vous, ô vaillantes aïeules en ces jours où vos fils les héros surgissent du bronze. Devant ces monuments, je reconstruis votre vie si belle, votre émouvante existence, et je pense que leur gloire à eux est bien un peu faite de la vôtre.

L'histoire cependant n'est pas écrite pour vous. Et dans l'oubli pesant, depuis trois siècles, vous dormez voire humble sommeil. C'est à peine si, de temps à autre, quelque monographie discrète nous laisse entrevoir, dans l'obscurité profonde où vous vous êtes couchées, une de vos têtes glorieuses.

Et pourtant, réveillez-vous, chères grandes aïeules : l'heure est prochaine de votre apothéose. Un souffle passe dans l'air : c'est le souffle de la résurrection. C'est vers les coiffes blanches, vers les vieilles choses du passé qu'il va. Il s'attarde aux vieux portaits d'aïeules, s'incline devant eux, et dépose en partant le baiser respectueux. Et maintenant que le rouet ne file plus, que les pédales du métier sont lasses de marcher, maintenant que la cardé achève de peigner la laine blanche et que le ber ancien oublie sa chanson, plus que jamais, le souffle de gloire court à ces vieilles reliques; il les remet au jour, les illumine; pour elles sa voix s'enfle, se développe en un chant d'épopée. — Ah ! c'est le moment de la gratitude et de la justice. Et combien il vous était dû !

* * *

Nos yeux qui s'attachent au lointain horizon de France s'en vont tout d'abord vers des cours de couvents ou d'hospices,

dans la cour, par exemple, de l'hospice Saint-Joseph du faubourg Saint-Germain. Là ils voient défiler les silhouettes de jeunes pensionnaires qui vont et viennent, rêvant d'un pays tout neuf, là-bas, au delà des mers. On leur a parlé de l'émigration des colons de France, des missionnaires, des religieuses, partis pour le Nouveau-Monde. Des religieux, des hommes sont revenus de la Nouvelle-France qui ont fait appel à leur dévouement; ils ont demandé des compagnes pour les colons, des femmes qui voudront devenir les aïeules d'une jeune race. Les petites orphelines ont été séduites par la généreuse aventure. Elles ont vu se lever là-bas, par de là la grande mer, une terre austère, mais vierge et noble et qui leur tendait les bras. Le soir, elles en ont parlé entre elles, en se promenant sous les arbres. Plusieurs attendent avec impatience, leur tour de partir.

Puis voici un autre tableau. C'est au printemps de 1639. Près d'un quai encombré de ballots, de marins, d'une foule muette, un petit voilier démarre. Sur le pont, de jeunes femmes envoient leur adieu à la terre natale, à la famille, aux amis. Ce sont elles les filles de Saint-Germain, qui s'en vont, emportées par le souffle apostolique. Au-dessus d'elles plane le rêve saint, l'héroïsme joyeux. Le matin même, elles ont mangé le viatique des forts; elles ne faibliront point. Si les poitrines se gonflent, à mesure que là-bas se rétrécit, puis disparaît la terre de France, si quelque chose d'humide s'essuie au coin des yeux, le cœur reste ferme. Les voyageuses se tournent vaillamment vers le pays de l'attente; elles s'abandonnent à l'élan du navire, qui, toutes voiles au vent, vogue vers l'Amérique du Nord. Oh! oui, vous saviez, jeunes Françaises, que la traversée serait longue, pleine de périls sur la mer mystérieuse, que pendant deux ou trois mois, vous logeriez en des cales humides et noires. Et pourtant, vous vous êtes embarquées. Vous vouliez, disait de vous le Mercure français,

« coopérer à l'œuvre des missionnaires »; vous saviez qu'un jeune peuple, un peuple de chevaliers et d'apôtres vous attendait pour naître, et cette noble mission vous paraissait valoir la peine d'un peu de vaillance.

Ce tableau de voyage s'achève dans la rade de Québec. Le voilier vient d'aborder. La passerelle s'étend. Une centaine de jeunes filles sautent sur le quai; elles s'en vont à leurs grandes tâches.

* * *

Dans une clairière inondée de soleil, au bord de la forêt, le colon de la Nouvelle-France a bâti sa maisonnette en bois rond. C'est là qu'il a amené son épouse. De ce foyer rustique elle a fait son royaume. Je l'aperçois au pas de sa porte, par un matin d'été. Les blés ont poussé drus dans la clairière. Dans l'or du soleil, ils balancent au vent leurs tiges vigoureuses. Et tandis qu'ils s'essaient à monter plus haut que les souches, la forêt recule toujours. L'homme cogne dur, fait des abatis, puis de grandes flambées. La femme le voit là-bas qui remue les corps calcinés, arrache les racines des arbres géants. Il veut agrandir la terre, faire plus belle la part de celui qui dort dans le ber, rendre moins dure la vie de sa compagne. Tous les jours, l'ombre se fait plus courte sur les blés et les oiseaux plus nombreux viennent chanter dans plus de soleil. Devant cette scène de vie où souffle un vent d'avenir, la fille de France sourit à l'enfant rose, le premier de ceux qui rempliront la maison. Elle laisse monter à ses lèvres la chanson du cœur. C'est une joyeuse roulade emportée du cher grand pays de France :

Par derrière' chez ma tante
Lui y a-t-un bois joli;
Le rossignol y chante.....
Il chante pour ces belles
Qui n'ont point de mari

*Ils ne chant' pas pour moi
Car j'en ai-t-un joli.
Gai lon la j'ai le rosier
Du joli mois de mai.*

Elle s'arrête; elle envoie un baiser à son mari joli qui là-bas l'a entendue et la contemple à sa fenêtre, pareille à a nymphe des bois.

* * *

Mais hélas ! une année ne dure pas toute la vie et la vie n'est pas un éternel été. Il y a des hivers au Canada. Ils sont durs. Quand il n'a rien à faire sur sa terre, le colon s'en va vers la forêt, à la chasse aux pelleteries; il s'en va pour des semaines, parfois pour des mois. Un beau matin il est parti, le sac au dos, le fusil sur l'épaule, la hache au bout du bras; il a baisé au front sa jeune femme, il lui a dit : « N'aie pas peur, je reviendrai »... N'aie pas peur... et pourtant la jeune épouse est restée seule au foyer. La journée est longue et grise. Je la vois, la pauvre isolée, qui vient s'asseoir à la fenêtre, frissonnante. Dehors, c'est un morne paysage de nature rigide. A la place des blés, gais et verts, une neige monotone et glacée; à la place des arbres feuillus, pleins de chants d'oiseaux, de grands squelettes lugubres qui craquent sous le froid, qui se tordent sous le vent, pendant que la rafale dans son élan brutal et fou, pousse devant elle, sans jamais finir, les mêmes tourbillons de tempête. Derrière le bois descend un soleil polaire, pâle et triste comme un feu à demi éteint. Le soir s'en vient; les maisons sont loin les unes des autres dans la côte de Beauport et de Beaupré. Et la douleur d'un isolement profond étreint à la gorge la jeune femme effrayée d'être seule, et si loin de son pays. Ah ! vous avez eu la nostalgie du Poitou, de l'Anjou, de la Normandie, — chères et vénérées aïeules. La douce France avec ses champs et ses

chaumières ensoleillées, vous paraissait alors bien attirante. Et pourtant vous êtes restées au Canada. La tempête, l'isolement n'ont pas tué vos courages. Dans vos âmes d'héroïnes et dans les grands bers, vous avez continué de bercer, pour ce terrible jeune pays, les indéfectibles espérances. L'histoire devra dire que, sans vos holocaustes sublimes, le pays français du Canada, le pays dont « le front est ceint de fleurons glorieux » n'aurait pas existé.

Aujourd'hui l'on s'en va vers les vieux rouets, vers les vieux bers, les vieilles ballades, parce que toutes ces choses sont vos reliques et que l'on vous aime et vous vénère comme des saintes. Mais les vieux rouets, les vieux bers s'en iront; les vieilles ballades finiront peut-être d'être chantées. Mais nous, vos petites-filles, nous descendrons alors dans nos âmes, pour songer avec orgueil que là, quelque chose de vous survit immortellement, chères filles de France qui, les premières êtes venues en ce pays.

Joyberte SOULANGES.

MILLE ABONNÉS NOUVEAUX

*Il nous faut mille abonnés nouveaux.
Que tous les amis de l'Action française
fassent un léger effort et ce chiffre sera
bientôt dépassé.*

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Le patriotisme des ouvriers Nous avons signalé, le mois dernier, avec quelle ardeur la plupart de nos groupements nationaux revendiquent actuellement les droits du français. Ce mouvement loin de s'éteindre semble croître de jour en jour.

Il y a deux semaines c'étaient les syndicats ouvriers catholiques qui affirmaient à leur tour le patriotisme dont ils sont animés. Réunis en congrès à Chicoutimi, parlant au nom de leurs quarante mille membres, ils ont adopté la résolution suivante : « Considérant que les droits de la langue française au pays sont indiscutables et garantis par la constitution, et attendu que dans un grand nombre de cas ces droits sont ignorés et pratiquement méconnus par les pouvoirs municipaux, provinciaux et fédéraux, la Convention demande énergiquement et réclame vigoureusement la reconnaissance de ce droit par les pouvoirs municipaux, provinciaux et fédéraux et son application pratique et efficace dans tous leurs documents officiels ».

Encore les Voyageurs De leur côté, les Voyageurs de commerce sont revenus à la charge. Qui les connaît ne s'en étonnera pas. Ils se trouvaient eux aussi en congrès. Laisser passer cette occasion de manifester de nouveau leur attachement à leur langue, de se stimuler mutuellement à la servir sans défaillance, eut été contre leurs traditions. Dans un travail sur l'*action nationale du voyageur*, le rapporteur, M. Victorien Blais, a rappelé que l'amour se prouve par des actes, et que la langue française veut être aimée non seulement au foyer, mais au dehors, en voyage, partout. Et le président général de l'Association, M. Bernier, a prononcé le mot qui restera : « Le pire ennemi de la race canadienne, c'est le Canadien qui s'efforce de toujours parler anglais; c'est le lâcheur* ».

Nous nous réjouissons vivement de ces déclarations. Elles indiquent un état d'âme nouveau. Remarquons que ces deux groupements importants — et celui des ouvriers et celui des voyageurs de commerce — sont professionnels. Aurions-nous pu, il y a une dizaine d'années, décider des groupements de cette nature à prendre une telle attitude ? Cela regarde les sociétés patriotiques, les sociétés nationales, nous aurait-on répondu. Nous nous cantonnons, nous, sur le terrain de notre

profession. N'introduisez pas de ces questions qui allument les passions et mettent en péril notre unité !

Nécessité des syndicats nationaux

N'est-ce pas, au reste, ce que clament encore quelques associations retardataires, toutes-puissantes hier mais dont l'influence décline de jour en jour ? Elles sont d'ailleurs conséquentes avec leurs principes. Quand les syndicats internationaux se refusent à défendre notre foi et notre langue, ils ne font qu'appliquer leur programme de neutralité et aucun de leurs membres ne peut leur en faire un grief.

Mais c'est précisément pour cela, pour cette attitude logique commandée par la nature même de l'*Internationale* et souverainement néfaste à nos intérêts, que s'imposait la création d'unions établies sur d'autres bases. Grâce à Dieu, laïques et prêtres l'ont compris. Et le succès grandissant des nouvelles associations professionnelles, nationales et catholiques, constitue à l'heure actuelle une des meilleures espérances de la race.

La tâche personnelle

Un écueil cependant est à éviter pour les membres de ces différents groupements. Quelques-uns peuvent être portés, au sortir d'un de ces congrès où les droits de notre langue ont été fièrement revendiqués, à trop se reposer sur l'action collective, à la laisser se substituer complètement à leur propre initiative, à croire, en un mot, qu'ils ont fait leur devoir envers leur langue parce que leur syndicat, lui, accomplit le sien.

Erreur, erreur grossière ! Cette attitude patriotique du syndicat, loin de libérer ses membres de la lutte ordinaire en faveur de leurs droits, les y oblige davantage. Car son action n'est censée être que le reflet de celle de chaque syndiqué. Si le syndicat s'est engagé à lutter comme entité collective, n'est-ce pas parce que cela répond aux idées de chacun, parce que chacun est censé agir ainsi en son particulier ?

Occasion propice

Nous profiterons donc de ces assises pour retremper notre propre volonté, pour renouveler notre résolution d'être personnellement, en tout lieu et en toute circonstance, un serviteur dévoué de notre langue. Les occasions ne manquent pas de la servir et de la défendre. Inutile de les énumérer aujourd'hui une fois de plus. Nous l'avons déjà fait souvent. Et nous aurons encore à y revenir.

Signalons seulement, en passant, le dernier index téléphonique de la Compagnie Bell de Montréal. Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il ne contient aucun nom de citoyen anglais accompagné d'une indication uniquement française. Par contre, que de noms français accompagnés d'une indication uniquement anglaise ! On la rencontre même accolée à des hommes qui savent défendre fièrement nos droits, au Parlement ou ailleurs. La Compagnie a bien pu leur jouer ce mauvais tour une fois, sans qu'ils n'y puissent rien ; mais deux, mais trois fois, non ! Ils paient pour cette insertion. Qu'ils exigent donc, par écrit s'il le faut, qu'elle soit en français !

Une victoire Celui qui réclame énergiquement, ne finit-il pas ordinairement par obtenir justice ? En voici un exemple.

Un brave curé de l'Ouest pria dernièrement la maison Eaton, de Winnipeg, de répondre en français à ses lettres.—Impossible, répliqua le gérant. Vous pouvez cependant envoyer vos commandes en français, tout en ayant bien soin d'indiquer exactement la page et le numéro du catalogue, et vous serez servi à souhait. — Ce n'est pas une faveur que je mendie, rétorqua aussitôt le prêtre patriote, c'est un droit que je réclame. L'anglais m'est familier, mais il n'est pas ma langue maternelle. D'ailleurs c'est à prendre ou à laisser. Voici une commande de \$110.00. Si vous ne pouvez correspondre en français, je m'adresse sans tarder à la maison Christie-Grant, qui, elle, j'en suis certain, saura me rendre justice.

L'effet fut magique. La réponse vaut d'être citée en entier : « Nous avons répondu à vos lettres en français, sachant que cela vous ferait plaisir, et à l'avenir, c'est ce que nous ferons. Jusqu'ici nous ne nous servions que de la langue anglaise dans toutes les lettres, car pour répondre à chaque individu en sa langue, il nous aurait fallu employer un trop grand nombre de personnes, et comme de fait cela nous aurait coûté énormément cher. Mais dans certaine occasion, comme celle-ci, il nous fait plaisir de répondre en votre langue ».

Cette occasion, elle peut se répéter autant de fois qu'il se rencontrera de Canadiens français éclairés et persévérants. Tâchons d'être du nombre.

Pierre HOMIER.

3 août 1920.

JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

LES JÉSUITES DU CANADA AU XIX^e SIÈCLE¹

Les œuvres des Pères Jésuites au Canada durant le dix-septième et le dix-huitième siècles ont été résumées en cinq volumes, dues à la plume du P. Camille de Rochemonteix, S.J., historien de marque, dit son continuateur, au style à la fois grave et facile, jugeant les faits avec une liberté et une sûreté de jugement que rien n'égare.

Ce qu'ont fait les Pères Jésuites au Canada depuis leur retour en 1842, ne devait pas non plus sombrer dans l'oubli. Et l'on oublie si vite, de nos jours, qu'il est prudent de ne pas attendre trop longtemps. Ce premier volume du P. Lecompte vient donc à son heure. Et l'heure n'est pas éloignée où l'historien devra livrer le second volume — déjà à peu près terminé — à la curiosité légitime du public qui lit et veut s'instruire.

Les principaux centres où s'est déployée, de 1842 à 1872, l'activité des Pères de la Compagnie de Jésus, ont été — outre Montréal, *facile princeps* — Laprairie, Sandwich, les missions sauvages du Haut-Canada, encore desservies, ainsi que la ville de Guelph, par les bons Pères, — Québec, et certains endroits de l'Ontario où leur séjour fut court, mais fécond en résultats.

Dissoute par Rome en 1773 et par Londres, quelques années plus tard, la Compagnie de Jésus avait été, en 1814, solennellement restaurée par le pape Pie VII. La révolution de 1830, en France, ordonne la dispersion des Jésuites. Quelques-uns d'entre eux, sous l'égide du P. Chazelle, s'en vont fonder un collège au Kentucky. Le Père Chazelle avait, eu dix ans plus tôt, pour élève, à Montbrison, M. Quiblier, devenu en 1839, supérieur de Saint-Sulpice à Montréal. A cette époque, Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal, voulant procurer à son clergé, pour la première fois, les bienfaits d'une retraite pastorale,

Messire Quiblier songea à son ancien professeur de philosophie, alors au Kentucky. Le Père accepta l'invitation de l'évêque, et tous les en-

¹ *Les Jésuites du Canada au XIX^e siècle*, par le P. Édouard Lecompte, S.J. 1^{er} volume : 1842-1872. Montréal, Imprimerie du Messager, 1920.

droits où ses prédécesseurs avaient jadis évangélisé, firent fête à l'éloquent jésuite. Le P. Chazelle avait été mandé à Rome en 1841, quand Mgr Bourget, qui venait d'être sacré évêque de Montréal, lança son appel aux Jésuites. Cet appel fut entendu, et le 24 avril 1842, le P. Chazelle s'embarquait pour le Canada, accompagné de cinq pères et de trois frères coadjuteurs, tous français. Quand ils arrivèrent, Laprairie était sans pasteur, son curé venant, après quelques mois dans la paroisse, d'être sacré évêque de Toronto. Ils prirent possession de cette paroisse, trop nombreuse pour un seul homme — plus de 2,500 communiants — et où les vices dominants des Canadiens de cette époque — l'ivrognerie, le blasphème et le luxe — étaient avivés par de fréquentes migrations aux États-Unis et dans les régions abondantes en fourrures. A quoi venait d'ailleurs s'ajouter la propagande de prédicants venus de Suisse. La tâche était rude, mais en 1854, les Pères purent rendre à l'évêque de Montréal une paroisse assainie et édifiante.

Dès 1843 le nombre des Pères ne suffisait plus aux tâches multiples qu'on réclamait d'eux. Aussi reçurent-ils, pour la mission de Sandwich, offerte par l'évêque de Toronto, deux nouveaux Pères, bientôt suivis d'un troisième, versé, celui-là, dans la langue anglaise. Leur séjour à Sandwich dura seize ans, au cours desquels fut fondée la paroisse de Chatham, que les Jésuites remirent à l'évêque en 1874.

Dès l'arrivée du premier contingent, l'un de ceux qui en faisaient partie, le P. du Ranquet, avait été dirigé sur le Lac des Deux Montagnes pour apprendre l'algouquin. Il eut abondamment l'occasion de mettre à profit sa connaissance des langues indiennes, car il passa plus de cinquante-cinq années de sa vie chez les sauvages du Haut-Canada. Il avait la spécialité des longues et dures excursions : « Son champ d'apostolat, dit le P. Lecompte, s'étendait au sud jusqu'à Grand-Portage, à 50 milles dans le Minnesota, au nord à Red Rock, 100 milles, Népigon, 200, et, poussant plus loin que ne l'avait fait le P. Frémiot, il visitait Michipicoton, 300 milles, Agewang, 340 et Lac Long, 380 milles. Cet intrépide voyageur avait publié dans la langue odjibwé, une histoire sainte et des traductions de psaumes d'une telle perfection de style qu'un de ses contemporains l'avait surnommé : le « Tacite adjibwé ».

Je passe sous silence les travaux des Pères à Québec et à Montréal. Le pâle résumé que j'en pourrais faire n'apprendrait rien au lecteur de l'*Action française*, qui a de ces travaux une connaissance générale. Il faut en lire le détail dans le livre du P. Lecompte : alors seulement

peut-on comprendre quelles difficultés, quels échecs, quels contretemps a rencontrés la moindre des fondations que nous admirons aujourd'hui.

Voilà un beau livre: les premiers chapitres forcent l'intérêt comme un roman d'aventures, et les derniers maintiennent l'intérêt ainsi créé. Grâce à lui, les anciens élèves des Pères Jésuites connaîtront mieux leurs éducateurs, et les catholiques apprécieront davantage ce que ce pays doit aux fils de saint Ignace.

E. FABRE-SURVEYER.

AU SERVICE DE LA TRADITION FRANÇAISE¹

C'est une heureuse idée qu'a eue M. Édouard Montpetit de réunir en un volume quelques-uns de ses récents travaux, — conférences, préfaces et allocutions. Le défaut inévitable de nos intellectuels, en ce pays, c'est qu'ils émiettent leur pensée : n'ayant le temps ni de composer ni de publier des livres tout d'une venue, leur œuvre est éparse dans les revues ou disséminée aux petites heures des banquets.

Et cependant, dans le hasard répété de ces rencontres, n'y a-t-il pas souvent matière à plusieurs livres, offrant sous la variété des sujets une unité véritable de forme et de sentiment ?

Qui de nous n'a applaudi M. Montpetit dans l'une de ces réunions publiques dont il est toujours le plus sûr ornement ?

Sous un titre heureux, — *Au Service de la Tradition française*, — il nous apporte maintenant un recueil de discours auxquels il a joint quelques articles.

Ce volume contient les belles pages qu'il consacrait en 1915 à Henry du Roure, mort au champ d'honneur; sa conférence sur Louis Veuillot; plusieurs préfaces et travaux à la gloire de la France qu'il aime et qu'il chante si bien; ses allocutions, déjà célèbres, à la délégation belge de 1914, à M. Aram-J. Pothier en 1914 également, aux représentants des œuvres de guerre, au général Pau en 1919.

Une étude détaillée de ces pièces, — qu'on ne saurait toutes nommer, — ne serait guère utile. Elle serait plus longue et moins fructueuse que leur lecture.

Mais on peut leur chercher quelques traits communs. On les trouverait d'abord dans la distinction et la force originale de la pensée; et aussi dans la qualité savoureuse d'un style riche et concis.

¹ *Au service de la Tradition française*, par M. Édouard Montpetit. Bibliothèque de l'Action française.

Jamais Montpetit ne parle très longuement : et il a horreur de la banalité, — deux écueils fatals à tant de ces allocutions d'après-dîner.

Il n'est pas dans notre génération de jeunes écrivains ou d'orateurs de cerveau plus lucide, mieux organisé, que le sien. C'est une pensée claire, précise, forte; et qu'il sait habiller sobrement. Dans la conversation comme dans le discours, il s'exprime avec une élégance qui est faite à la fois de goût et de fermeté.

Il a longtemps étudié, aux meilleures sources, avec méthode. Mais il ne fait jamais étalage d'érudition. Il nous épargne le laboratoire et l'analyse : c'est une substance nouvelle qu'il nous offre, condensée, facilement assimilable.

Il y a, selon nous, trois phases possibles à l'évolution d'un écrivain.

La première, c'est la période pénible où la matière vient difficilement et où, ne trouvant rien à dire, il est quelquefois forcé de remplir les vides avec des formules affadies et courantes.

Quelques-uns passent très vite à la deuxième, la période d'abondance où par suite de l'entraînement et de l'étude, les phrases se déroulent avec une facilité excessive, les images pullulent et s'entassent, les mots se pressent comme une foule à la porte de l'esprit..... C'est la période dangereuse, où l'on aurait tort de s'attarder : quelques-uns ne vont jamais au delà.

La troisième période est celle où ne parvient que l'orateur ou l'écrivain véritable. En sûre possession de ses moyens, il n'offre plus tout l'épanouissement de sa pensée : mais, par un travail intérieur subtil et patient, il la condense, l'affermi, la dessine et nous la présente dans une forme pure et définitive. Il a l'air de parler ou d'écrire simplement, et rien n'est plus compliqué que cette simplicité apparente. Elle demande une lucidité d'inspiration, une sûreté de forme auxquelles fort peu atteignent : M. Montpetit y a atteint.

J'en donne quelques exemples : on croirait lire des maximes.

Du discours au général Pau : « Il nous incombe d'accomplir une mission plus périlleuse que la vôtre : vous n'avez qu'à paraître, il nous faut parler. » Et encore : « La victoire pouvait dépendre du plus humble, car la tâche était commune. » Ou bien : « Général, votre fortune est singulièrement celle de la France. Blessé et victorieux comme elle, voilà que vous faites, après elle, la conquête du monde ».

Aux étudiants : « Ne pensons pas avoir tout fait. Nous ne sommes que préparés, il nous reste à apprendre. » Et plus loin : « Nul ne finit à lui-même; ne vivons pas seulement notre vie, mais aussi celle de

la nation. » Et ce conseil : « Lisez, apprenez, pensez. Mais lire est inutile si, le livre fermé, rien ne reste. » (On ne saurait mieux dire, avec moins de mots).

A la Belgique : qu'on relise (à la page 200) le petit tableau où en quelques lignes, précises comme une gravure de maître, l'orateur évoque toutes les villes belges, d'où s'est levée l'armée « vaillante, généreuse, intrépide » qui s'est heurtée à l'envahisseur.

A M. Aram-J. Pothier : « Vous êtes, pour nous, un argument. Votre qualité de Français, dont vous faites état, ne vous a pas empêché de réussir. » Ou : « Morts sublimes, ils engendrent la vie; leur défaite se prolonge en victoire ».

Voilà, je crois, suffisamment d'exemples de cette prose substantielle, ramassée sur la pensée qu'elle exprime, et qui se garde de l'alourdir par des mots inutiles.

Je voudrais y joindre, — ce sera pour un prochain volume, — l'allusion de Montpetit au banquet Plamondon. C'est peut-être ce qu'il a fait de plus achevé dans la concision : et c'est un art très sûr, mais combien plus difficile que l'éloquence tendue et chatoyante à laquelle les nôtres sacrifient plutôt.

Voilà bien des paragraphes pour louer un écrivain de sa réserve et de tout ce qu'elle sait contenir de beauté et de substance.

Esprit d'une haute distinction, fort doué par la nature qui ne lui a épargné aucun de ses dons, nourri par une culture à la fois riche et méthodique, M. Montpetit eût pu se répandre en inaltérables dissertations. Il a préféré se restreindre, donner tout autant mais sous un moindre volume, ne rien dire qui ne fût d'abord pesé et d'une qualité sûre.

Il faut le donner en exemple aux nôtres : et son nouveau livre devrait être plus qu'un objet de lecture. On devrait l'imiter, le pratiquer comme un modèle.

Fernand RINFRET.

*Avez-vous payé votre abonnement ?
Si non, hâtez-vous de le faire.*

PARTIE DOCUMENTAIRE

JUSTICE LENNOX AND THE FRENCH PEOPLE

La lettre suivante a été communiquée à plusieurs journaux et publiée par eux en tout ou en partie :

At the last Sittings of the Supreme Court of Ontario, held at Cornwall, Ontario, the Honourable Mr. Justice Lennox who was presiding same said that "Any man who has lived in this province for twenty years and cannot talk English ought to be deported and if I had the making of the laws, such law would be passed". Such remark was made when a young French Canadian said that he did not speak English and that he desired some document explained to him in French.

DOMINION OF CANADA

PROVINCE OF ONTARIO

County of Stormont

To WIT :

I, Daniel Danis of the Town of Cornwall in the County of Stormont, Barrister, do SOLEMNLY DECLARE THAT

1. The paper hereto annexed, marked "A" contains the notes received from one Miss M. L. Sager of Cornwall, Ontario, the official stenographer or reporter at the last Sittings of the Supreme Court of Ontario, presided by the Honourable Mr. Justice Lennox at Court House, Cornwall, Ontario on the 23rd of March last.

2. The notes were furnished by the said official reporter in answer to my letter of March 30th, a copy of which letter is hereto annexed and marked Exhibit "B".

And I make this solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath and by virtue of "THE CANADA EVIDENCE ACT,"

Declared before me at the Town of Cornwall in the County of Stormont, this 9th day of April, A. D. 1920.

Daniel DANIS.

Geo. A. STILES, A. Com. &c.

EXHIBIT "A"

IN THE SUPREME COURT OF ONTARIO

HIGH COURT DIVISION

Cornwall Court House, 23rd, March, A.D. 1920.

The Honourable Mr. Justice LENNOX, Presiding.

The KING v. Alfred FOURNIER, Junior.

J. G. HARKNESS, Esq.

Crown Prosecutor.

G. I. Gogo, Esq.

Counsel for Defence.

The indictment having been read, the prisoner asked to plead.

Mr. Gogo — My Lord the prisoner cannot speak English, and would like to have the indictment interpreted to him.

His LORDSHIP — How old is the prisoner ?

Mr. Gogo — He is twenty years old, my Lord.

His LORDSHIP — Well, any man who has lived in this Province for twenty years and cannot talk English ought to be deported, and if I had the making of the laws such laws would be passed. Any foreigner who comes to this country to live should learn to speak the English language, it does'nt make any difference how many other languages he speaks, but he should be obliged to learn to speak English. This is an English speaking country and the language should be spoken. Get an interpreter for this man.

The SHERIFF — There is a man on the jury panel who can interpret well, he has acted in several cases, Albert Hurteau.

His LORDSHIP — Is Albert Hurteau here? I would like you to come here and interpret for the Court.

Mr. HURTEAU — I don't feel that I can.

His LORDSHIP — Why ?

Mr. HURTEAU — Because I feel that you have insulted me.

His LORDSHIP — How did I insult you?

Mr. HURTEAU — Well, I am a French Canadian too.

His LORDSHIP — Yes, but you can talk English can you not?

Mr. HURTEAU — Yes.

His LORDSHIP — Well, I didn't say anything that should insult you, I said that any one who has lived in this Province for twenty years and couldn't speak English ought to be deported, and I say it again. People who come from foreign lands to live in this country should learn to speak the English language, I think every one should learn to speak English and it is a disgrace for a man to live here twenty years with good schools to go to, and not to learn to speak the English language, it shows that he hasn't tried to learn it, but I didn't say anything that could insult you, and I would like you to act as interpreter for this man.

Mr. HURTEAU — Very well.

This is Exhibit "A" referred to in the declaration of Daniel Danis made before me this 9th day of April 1920.

Daniel DANIS,

Geo. A. STILES,

A. Com. &c.

EXHIBIT "B"

Cornwall, Ont. March 30th, 1920.

Miss M. L. SAGER,

Cornwall, Ont.

Dear Miss Sager :

I understand that you have the notes of Justice Lennox' remarks in open Court here last week, concerning French people who do not speak English. Will you kindly give me a copy of your notes on this subject.

Yours respectfully,

(Sgd) Daniel DANIS

DD-MD

This is Exhibit "B" referred to in the declaration of Daniel Danis, made before me this 9th day of April 1920.

Daniel DANIS,
Gec. A. STILES,

A. Com. &c.,

Cornwall, Ont., April, 9th, 1920.

COPIE

To The Minister of Justice,
Parliament Buildings,
Ottawa.

Honourable and Dear Sir :

I beg to enclose you the remarks of the Honourable Justice Lennox in Court at the last Sittings of the Supreme Court for Ontario, here at Cornwall. I think such remarks were uncalled for. The word deported was most unfortunate and should not have been used and any judge who at this time makes such statement should, I submit, be called to order. If the British Empire had to deport all persons not speaking the English language, we would possibly loose one-half of the population. For a man on the bench of the Supreme Court of Ontario to give vent to such feelings and sentiments towards the French people and to show such bigotry and prejudice is beyond my comprehension.

I know many French people, even in Ontario, who owing to conditions and circumstances do not speak the English language and I do not think that it is a crime. Some French people from Quebec, advanced in years, some at 50, 60, etc., come to Ontario and live altogether in a French settlement, where English is not spoken, and how would you expect such people to learn the English language.

Respectfully yours,

(Signed) Daniel DANIS.

Justice Lennox in his remarks evidently makes no distinction between a French Canadian and a foreigner. He forgets that the French Canadian is the pioneer of this country and came here centuries ago. He forgets the fact that the French Canadian is not a foreigner to this country, he forgets our constitution. A man who cannot distinguish between a French Canadian and a foreigner must ignore many other things. When you compare a French Canadian to a foreigner, you provoke and insult him. I'll bet ten to one that Justice Lennox does not know and could not know the French language.

Daniel DANIS.

April, 10, 1920.